

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR :
Chez tous les Libraires ;
A PARIS :
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

SAUMUR,

1^{er} Juin 1878.

LA CÉLÉBRATION

DU CENTENAIRE DE VOLTAIRE.

Préparé depuis deux ans avec le concours de toutes les forces dont la démocratie dispose, le centenaire de Voltaire a complètement échoué, et si complètement que l'on pourrait regretter que M. de Marcère ait interdit la rue et la place publique aux manifestants. L'échec eût été encore plus piteux et plus évident.

La tranquillité de la rue n'a été nullement offensée ; mais revenons aux réunions. Ainsi que nous l'avons déjà dit, il y en avait trois :

Celle de la Société des Gens de lettres, à la Gaité, où l'on ne devait pas faire de politique et où l'on n'a fait que de la politique ;

Celle de M. Menier le chocolatier, au Cirque Myers, où l'on devait tout oser et qui, la musique à part, a été un ne peut plus terne ;

Enfin, celle des francs-maçons, à la salle Cadet. L'inspiration maçonnique était partout, à la Gaité comme au Cirque Myers ; mais elle éprouvait le besoin d'être quelque part à elle-même, tout entière et seule ; de là le banquet au temple du carrefour Cadet.

La réunion de la Gaité a été naturellement la seule qui ait attiré l'attention, à cause de la présence de M. Victor Hugo. Nous ne dirons pas que le poète s'est montré digne de lui-même. Hélas ! outrer le trait et les couleurs de l'histoire jusqu'à la falsifier ; réveiller en les exagérant tous les malentendus de la fin du XVIII^e siècle contre le glorieux et noble et bienfaisant passé de la France ; faire ainsi sortir de l'erreur la haine et déclarer la guerre à toutes les institutions primordiales, à tout l'ordre européen, et cela au nom de la paix qui doit régner entre les hommes : telle est, on peut le

dire, toute la harangue du malheureux poète, qui a prouvé, au reste, sa déraison, en osant comparer Jésus-Christ et Voltaire, et faire même de Voltaire le continuateur de Jésus-Christ.

Les autres orateurs ne méritent pas que l'on s'y arrête. M. Victor Hugo sait du moins habiller ses périodes de pourpre d'or ; mais ses acolytes, à la Gaité et ailleurs, n'ont rien su trouver pour agrémenter leurs discours. Cependant, M. Spuller, à propos des impatiences de Voltaire contre la « canaille, la populace », a bien dit : « Nous sommes les fils, les petits-fils, les arrière-petits-fils de cette populace, de cette canaille dont a parlé Voltaire. » M. Spuller, qui a le caractère bien fait, ne se fâche pas.

M. Edmond About a bien fait de ne pas se montrer : il aurait disparu, lui aussi, dans le feu d'artifice que M. Victor Hugo a fait partir.

Un banquet a eu lieu dans la salle du Grand-Orient, sous la présidence de M. Engelhard, ayant à ses côtés M. de Hérédia, aussi Français que M. Spuller, et M. Viollet-le-Duc, qui est passé du côté des destructeurs des églises qu'il a construites.

Il y a eu plusieurs discours prononcés, surtout par des étrangers ; mais M. Desmoulins ayant voulu parler au nom de Voltaire franc-maçon, M. Engelhard s'y est opposé, et le tumulte a été à son comble. M. Engelhard a été houspillé hier matin dans les *Droits de l'Homme*, et son beau temps d'épanouissement écarlate est fini.

Quant à M. Menier, il n'était pas au banquet, il n'était pas au Cirque Myers, encore moins à la Gaité.

Qu'était-il donc devenu ?

EXPLICATION.

L'appel de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris a été entendu. Jeudi soir, tout ce que Paris renferme de catholiques s'était donné rendez-vous au pied des autels, dans toutes les paroisses et chapelles, pour assis-

ter aux prières expiatoires ordonnées par le premier pasteur du diocèse.

Mais c'est à Notre-Dame surtout que la manifestation a pris un caractère vraiment grandiose. Les vastes nefs de la métropole étaient remplies d'une foule profondément recueillie. Au premier rang on remarquait un très-grand nombre de sénateurs et de députés, des magistrats, des officiers de notre armée, l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers au grand complet, ayant à sa tête MM. J. de La Bouillerie, président ; comte Albert de Mun, secrétaire général ; comte de Roquefeuil, comte R. de Mun, R. Ancel, etc., etc., des députations de nos principales œuvres pies, les chefs de nos communautés religieuses, et au banc d'œuvre des dames réunies autour de M^{me} la duchesse de Chevreuse et portant chacune un cierge allumé.

Dans le chœur, Son Eminence, entourée d'un nombreux clergé, du chapitre, et assistée de quelques prélats, a présidé à la cérémonie et a donné la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

La majesté de cet acte d'expiation a fait un singulier contraste avec les démonstrations tumultueuses du Château-d'Eau, de la Gaité et de la rue Cadet.

Ajoutons un dernier trait :

Dans la matinée de jeudi, des messes expiatoires ont été dites à la chapelle du Sacré-Cœur de Montmartre. On y remarquait la présence de plusieurs notabilités de la politique et de la société parisienne.

Chronique générale.

On remarque qu'il y a un certain ralentissement dans les fureurs des radicaux contre les processions. On a voulu en savoir la cause, et l'on a appris qu'il y a, de toutes parts, dans les villes, des réclamations du commerce de détail contre les maires qui tenteraient la gloire des municipalités de Marseille, de Toulon, etc.

Nous avons raison de soutenir que, malgré certains efforts, plus apparents que réels, les gauches ne s'arrêteraient dans leur programme d'anéantir toutes nos institutions que lorsque tout serait détruit.

S'ils ont marché jusqu'à ce jour lentement, c'est uniquement par crainte de revoir au Sénat l'ancienne majorité conservatrice se reconstituer. Mais comme les jours d'un certain nombre de sièges sénatoriaux, appartenant aux conservateurs, sont comptés, et qu'on espère, aux prochaines élections de janvier, les remplacer tous par des amis dévoués à la cause de la majorité de la Chambre, ils prennent déjà leurs précautions dans le double but d'intimider le parti conservateur et rallier à la cause républicaine toute cette suite d'avocats et de docteurs sans cause et sans talent, mais ambitieux, toujours prêts à monter sur n'importe quels treteaux pour saper la société dans sa base ; toujours prêts à escalader, par la surprise et le scandale, les balcons de telle ou telle autre administration, dont les portes seraient toujours fermées à leur ignorance. C'est dans ce but qu'un certain nombre de députés républicains viennent enfin d'élaborer divers projets de lois, tant de fois déjà annoncés, supprimant l'immovibilité de la magistrature. Ces projets vont être communiqués par leurs auteurs au cabinet avant la séparation des Chambres, afin qu'à la rentrée on puisse, en connaissance de cause, en faire le dépôt devant le Parlement.

Voici donc les trois projets qui sont actuellement à la fois en présence :

Le premier suspendrait l'immovibilité pour permettre au gouvernement d'opérer dans la magistrature les changements qu'il estimerait nécessaires ; l'immovibilité serait ensuite rétablie. Le second permettrait au garde des sceaux de révoquer et de remplacer les magistrats après avoir obtenu l'approbation d'une commission spéciale. Enfin, le troisième projet donnerait au ministre de la justice le droit de mettre en disponibilité les magistrats qui, dans ce cas, ne

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MA COMPAGNE DE VOYAGE.

Médise qui voudra des chemins de fer ; pour moi, je le confesse, j'aime avec passion cette façon d'aller, et la reconnaissance m'oblige à déclarer que je ne connais pas de chemin de fer plus agréable, mieux tenu, plus rapide, mieux servi, mieux fourni en élégants et commodes wagons, que le chemin de fer entre Lausanne et Genève... d'autant que je n'ai voyagé sur aucun autre.

D'ordinaire, je ne monte pas en wagon sans emporter un livre, ou quelque ouvrage de tricot, de crochet, de broderie ; d'ordinaire aussi je rapporte le livre sans l'avoir ouvert, l'ouvrage sans y avoir fait point ni maille.

Il y a tant à voir sur le parcours de mon bien-aimé chemin de fer !

Dans le lointain, au couchant, le Jura, qui tantôt s'approche et montre ses rochers, ses pentes vertes, ses sapins, tantôt s'éloigne ou se laisse masquer par une suite de collines couronnées de

jolis villages ; au levant, le lac, le riant et sublime Léman, dont les vents frisent et moirent les eaux bleues, et qui, se donnant des airs maritimes, coupe fièrement le ciel d'une belle ligne d'horizon ; au delà, l'amphithéâtre des montagnes de Savoie, dont les neiges éternelles s'embrasent aux feux du couchant.

Tout près, la ligne ferrée a pénétré hardiment au sein de ces belles propriétés, de ces gracieuses campagnes, l'ornement et l'orgueil du canton de Genève, et qui n'ont, m'a-t-on dit, de rivales qu'en Angleterre.

Si ce fut pour la plus grande satisfaction des propriétaires, je ne sais ; mais c'est, bien sûr, un plaisir pour le voyageur de glisser au milieu de ces pelouses veloutées, de traverser ces massifs où le frêle bouleau élève son tronc d'argent à côté des hêtres majestueux et des pins chevelus.

Les arbres, au moment où le wagon les dépasse, se livrent à des valse fantaisiques dont je m'amuse, moi, vieille femme, comme le ferait un enfant.

Ce n'est pas là mon seul objet d'amusement. J'aime tout, vraiment, dans le chemin de fer, jusqu'aux rugissements plaintifs et formidables, au souffle haletant et pressé du mastodonte qui nous traîne, la *jument noire*, comme l'appellent les cochers de place.

Je m'amuse, aux stations, à voir ces spectateurs

qui, pour la trois centième fois, contemplent avec un plaisir toujours nouveau un spectacle toujours le même : les tendres adieux aux partants, la douce bienvenue aux arrivants, les naïfs attendus qui orient aux conducteurs, au moment où le train défile : « Eh ! attendez donc, je ne suis pas prêt ! »

La portière s'ouvre-t-elle, c'est avec un curieux intérêt que je vois monter un nouveau compagnon.

Quelquefois j'ai l'agréable surprise de reconnaître un ami, une connaissance, et l'amicale causerie va son train jusqu'au moment de la séparation.

Quand ce sont des étrangers que le sort enferme avec moi, je cherche, en mes rêveuses conjectures, à deviner ces énigmes humaines.

Qui êtes-vous, frères inconnus ?

Quelles pensées s'agitent sous tes bandeaux lustrés, jeune fille ? sous tes cheveux blancs, vieillard ?

Êtes-vous en paix avec Dieu, avec les hommes, avec vous-mêmes, ou errez-vous sans guide dans les sombres demeures du doute ou du désespoir ?

Quelle est la joyeuse pensée qui épanouit vos lèvres en demi-sourire, Madame ?

Quel est le regret ou la douleur qui plisse votre front, Monsieur ?

D'où venez-vous ? où vous rendez-vous ?

Allez-vous trouver des êtres chéris dont le cœur s'élançait au-devant de vous et compte chacune des minutes qui vous rapprochent d'eux, ou fuyez-vous,

mécontent, aigri, navré, des ennemis, des ingrats ?

Que de questions se présentent encore ! et je puis, à l'ordinaire, me les adresser tout à mon aise, car généralement on cause peu en wagon.

Moi, je n'ose jamais entamer l'entretien, bien que je sois dans l'âge où la timidité cesse d'être une grâce pour devenir une gaucherie. Mais si l'on m'adresse la parole, je donne volontiers la réplique.

Il me semble plus humain, plus chrétien, d'échanger ensemble quelques paroles bienveillantes que de rester assis, roides et silencieux, comme des portraits photographiés.

Un jour, un beau jour d'octobre, comme je revenais de Lausanne, je me trouvai à la gare en même temps qu'une jeune fille ; sa petite taille, son visage arrondi, ses traits délicats, sa physionomie candide et naïve, lui donnaient l'air d'un enfant.

Elle s'exprimait en français avec quelque difficulté, et avec un accent allemand fort doux, mais très-reconnaissable.

Elle était complètement seule ; elle s'occupait de ses petits arrangements avec un sérieux un peu inquiet, comme si elle obéissait à des instructions qui lui avait été données et n'avait point l'habitude des voyages.

La vue de cette enfant courant le monde si jeune éveilla en moi cette sympathie maternelle que Dieu a mise au cœur de toute femme, et je montai

toucheraient plus que la moitié de leur traitement.

On parle de la fondation prochaine d'un nouveau journal socialiste, le *Proletaire*, qui a déjà lancé son programme. En voici les points principaux qui font bien augurer du reste :

- 1° Que la propriété individuelle soit remplacée par l'appropriation collective du sol et de tous les instruments de travail, organisée de telle sorte que chacun reçoive intégralement le produit de son travail ;
- 2° Qu'une éducation commune embrassant l'ensemble des connaissances professionnelles, scientifiques, littéraires et morales soit garantie à tous ;
- 3° Que, par l'égalité effective des deux sexes, le mariage devienne un contrat librement consenti et toujours révisable ;
- 4° Et enfin que la souveraineté de tous soit absolue dans les questions administratives et judiciaires.

Ce n'est pas précisément neuf, mais ce n'est pas plus rassurant que tout ce qui se lit, sur les mêmes sujets, depuis quelques années.

Etranger.

ALLEMAGNE. — Le *Journal de Dresde* publie la nouvelle suivante :

« Une réunion publique a été dissoute dimanche dernier, à Chemnitz, et le socialiste Most, membre du Parlement allemand, a été arrêté.

Par suite de ces mesures, le procureur du roi et les deux premiers fonctionnaires de la police ont reçu une lettre anonyme dans laquelle on les menace de les assassiner.

L'autorité a promis une somme de cent marcs à la personne qui découvrirait l'auteur de cette lettre.

Le journal socialiste de Munich, le *Zeitgeist*, publie de son côté les renseignements suivants :

Deux commissaires de police et deux gendarmes ont pénétré dans une salle où avait lieu une réunion d'ouvriers cordonniers. Ils ont inscrit les noms de toutes les personnes présentes, consigné tous les livres et dissous la réunion.

Le local où s'étaient rassemblés les ouvriers cordonniers était cerné par des gendarmes qui avaient mis la baïonnette au bout du fusil. Un membre de la réunion, ayant demandé si l'état de siège était proclamé à Munich, a été immédiatement arrêté.

D'après une dépêche, adressée de Berlin, le 28, à la *Gazette de Cologne*, un ouvrier aurait été arrêté dans une auberge pour avoir répandu le bruit du prétendu attentat commis, à Londres, contre le prince impérial d'Allemagne.

tout exprès dans le même compartiment qu'elle, afin de lui être utile si j'en trouvais l'occasion.

J'eus bientôt l'agréable surprise de voir apparaître à la portière la bonne et spirituelle physionomie du professeur A... Nous parlâmes beaucoup de nos amis communs, des nouvelles du pays ; puis il descendit à M..., non sans m'avoir donné une cordiale poignée de main et m'avoir chargée de ses amitiés pour mon mari.

Ce monsieur, me dit l'un de mes compagnons, n'est-ce pas le professeur A..., si connu par ses beaux travaux historiques ?

Lui-même, Monsieur.

A ce moment mes regards étant tombés sur ma jeune compagne, je remarquai sur sa physionomie un mouvement de satisfaction.

Dès lors elle répondit à mes petites avances avec plus d'abandon, et un sourire de confiance creusa de jolies fossettes dans ses joues.

Mais elle ne me laissa entrevoir ni ce qu'elle était, ni ce qu'elle allait faire à Genève ; il est vrai que je ne lui fis nullement subir cette espèce d'interrogatoire que se permettent certains voyageurs envers leurs compagnons, usurpant ainsi les fonctions de la police.

Lorsque nous descendîmes de wagon, nous nous perdîmes de vue dans la foule.

(A suivre.)

— Le prince impérial d'Allemagne a donné à de notables résidents allemands à Londres l'assurance que, dans quelques semaines, la question d'Orient serait ajournée pour cinquante ans.

ANGLETERRE. — Lord John Russell est mort mardi soir, à 10 heures 50.

Il était né à Londres, le 18 août 1792. Troisième fils du duc de Bedford, dit l'*Estafette*, il appartenait à une famille qui, depuis plusieurs siècles, s'était dévouée à la cause des libertés publiques, et qui comptait, parmi ses membres, le célèbre William Russell, décapité pour cause politique sous Charles II.

Dès sa majorité, en 1813, il entra à la Chambre des communes et prit place dans les rangs du parti wigh. Il réclama la réforme électorale, et lorsque ses amis politiques arrivèrent au pouvoir, en 1830, il entra avec eux aux affaires, mais dans un poste secondaire.

Cependant, telle était déjà la considération dont il jouissait, qu'il fut adjoint à deux membres du cabinet pour préparer le projet de réforme électorale qui, après une longue lutte, finit par triompher en 1832.

A la suite de ce succès, il devint le leader de son parti dans la Chambre des communes, et, en 1835, il entra dans le cabinet comme ministre de l'intérieur.

La question économique ayant pris, à cette époque, une grande importance, lord John Russell se prononça en faveur du libre-échange et réclama l'abolition des droits protecteurs sur les céréales.

Après la chute de sir Robert Peel, en 1846, il devint premier ministre. Son administration, qui dura six ans, rencontra des difficultés de tout genre.

A la fin de 1854, une crise intérieure éclata dans le cabinet, à propos du coup d'Etat du 2 décembre, que lord John Russell désapprouvait, tandis que son collègue lord Palmerston, ministre des affaires étrangères, l'appuyait chaudement.

Ces dissentiments amenèrent la retraite du ministère tout entier et la formation d'un cabinet conservateur qui ne dura que quelques mois.

Lord John Russell reentra alors au pouvoir, non plus comme premier ministre, mais comme simple membre du cabinet.

En cette qualité, il fut envoyé aux conférences de Vienne, où il accepta le projet d'arrangement proposé par l'Autriche pour les affaires d'Orient.

Sa conduite ayant été désavouée par le gouvernement, il donna sa démission, fit de l'opposition au cabinet présidé par lord Palmerston et contribua à le renverser en 1838.

L'année suivante, il se réconcilia avec son ancien collègue, et tous deux rentrèrent ensemble au pouvoir, lord Palmerston comme premier ministre, et lord John Russell comme ministre des affaires étrangères. En cette qualité, il signa, avec l'empereur Napoléon III, le célèbre traité de commerce du 23 janvier 1860.

Dans les affaires d'Italie, il soutint la cause de l'unité italienne. Pendant la guerre d'Amérique, il s'efforça de garder la neutralité entre les belligérants. Enfin, il contribua à faire abandonner par l'Angleterre les îles Ioniennes à la Grèce.

Pendant le cours de ce ministère, lord John Russell avait accepté une pairie et était entré à la Chambre haute sous le titre de comte Russell.

Après la mort de lord Palmerston, il devint chef du cabinet, mais quitta ces fonctions en juin 1866.

Depuis cette époque, il n'est plus rentré aux affaires ; il a cependant pris part plusieurs fois aux débats de la Chambre des lords, et, dans ces derniers temps, il s'est signalé par son opposition à la politique du cabinet Disraeli, dans les affaires d'Orient.

AFFAIRES D'ORIENT.

Nous n'avons pas encore de nouvelles de la réunion du Congrès. Les invitations officielles ne sont point encore lancées ; on attend sans doute que tous les cabinets aient envoyé leur adhésion. Nous ne revenons donc pas aujourd'hui sur ce sujet.

L'annonce du Congrès a bien pu calmer pour un temps les inquiétudes de l'Europe, mais elle ne semble pas avoir produit le

même résultat à Constantinople et en Serbie.

Il y a quelques jours, nous apprenions que le ministre de la guerre ottoman était destitué ; aujourd'hui une dépêche nous annonce la chute du premier ministre Sadik-Pacha, qui est remplacé par Mehemet-Ruchdi, avec le titre de grand-vizir. Ces changements sont la conséquence des derniers événements qui ont eu lieu à Constantinople. Comme les complots y sont en permanence, on ne croit pas que les nouveaux ministres puissent conserver longtemps leurs postes.

En Serbie, une agitation assez grave s'est produite. La situation du prince Milan est fortement ébranlée. Déjà, il y a quelques semaines, une conspiration ayant pour but son renversement a été découverte ; plusieurs condamnations à mort ont été prononcées ; et la sévérité des conseils de guerre, au lieu de calmer l'effervescence de la population, l'a au contraire augmentée. Ces jours derniers, une émeute a eu lieu à Belgrade ; la foule a assailli le palais du prince et en a brisé les vitres, et, circonstance plus grave, l'héritier des Karagevitch a été acclamé.

Le mouvement a été réprimé encore une fois ; mais il n'en reste pas moins une menace pour l'avenir. La race des Obrenovitch est devenue impopulaire, et quoique le prince Milan ait essayé de ressusciter l'empire de Dunchan, il ne paraît pas avoir gagné les sympathies des Serbes.

Il y a évidemment un danger dans la situation de Belgrade ; mais enfin, avec de l'énergie, on peut venir à bout de ces turbulences révolutionnaires. L'Autriche, d'accord avec la Porte et avec les puissances, vient de prendre possession d'Adah-Kaleh. Cette île est située au milieu du Danube, entre les frontières hongroises, serbes et roumaines ; elle est donc un poste d'observation important non-seulement pour surveiller la navigation du Danube, mais pour surveiller les provinces voisines dans leurs velléités belliqueuses. Du reste, Semlin est en face de Belgrade, et les Serbes feront bien d'être prudents s'ils ne veulent pas s'exposer à une intervention des troupes austro-hongroises qui auraient bien vite rétabli la paix chez eux.

On télégraphie de Londres, le 29, à la *Gazette de Cologne* :

« On considère généralement le Congrès comme certain. L'Angleterre y sera représentée par lord Lyons ou lord Salisbury, l'Autriche-Hongrie par le comte Andrassy ou par M. de Haymerlé, la Russie par le comte Schouvaloff, la Grèce par M. Brailas Armeni. L'invitation contiendra la formule suivante : « Pour discuter le traité préliminaire de paix de San-Stefano. » Le président assurera en outre aux puissances la liberté de discuter n'importe quel article du traité. »

Vienne, 30 mai.

Dans les pourparlers qui viennent d'avoir lieu entre la Russie et l'Angleterre, pourparlers qui doivent avoir pour résultat la réunion du Congrès, on n'a pas débattu les intérêts européens ni ceux de l'Autriche.

L'Angleterre, d'une part, a indiqué à la Russie les points principaux qui touchent à ses intérêts propres et sur lesquels elle ne pouvait pas transiger.

De son côté, la Russie a indiqué la mesure des concessions éventuelles et relatives qu'elle pourrait faire sur ces points, dans un Congrès.

C'est à la suite de cette explication réciproque qu'il a été formellement reconnu, de part et d'autre, qu'une entente était possible dans une discussion au Congrès.

En conséquence, sans qu'aucun arrangement préjugeant les conclusions de ce Congrès ait été formellement conclu entre la Russie et l'Angleterre, il s'est établi entre elles un accord sur cette base essentielle qu'une solution de la question d'Orient pouvait être débattue et trouvée dans un Congrès, de façon à satisfaire les intérêts des deux puissances.

Cette possibilité ayant été reconnue, aucun obstacle ne s'opposait plus à la réunion du Congrès.

C'est dans ce sens, d'après des renseignements recueillis de bonne source, que doivent être comprises l'entente établie entre l'Angleterre et la Russie et l'acceptation par ces deux puissances de participer au Congrès.

Vienne, 30 mai.

La *Correspondance politique* apprend, de Constantinople, que la Porte a préparé deux documents qu'elle communiquera d'abord aux puissances amies, et qu'elle soumettra ensuite au Congrès. On dit que ces documents ont déjà été remis aux ambassadeurs de France et d'Angleterre. L'un, à ce qu'on assure, résume les négociations qui ont précédé la signature du traité de San-Stefano et lesquelles les plénipotentiaires turcs ont eu à lutter. Le second contient le programme détaillé des réformes que le gouvernement de Constantinople se propose d'opérer dans l'empire.

D'après les renseignements parvenus à la *Correspondance politique* et contrairement à ce qui a été annoncé ces derniers jours de divers côtés, il n'y a encore rien de définitivement fixé au sujet de la date et du lieu de réunion du Congrès.

Chronique militaire.

Depuis que la Chambre des députés a adopté en principe l'institution d'une prime de réengagement, un certain nombre de sous-officiers appartenant à la gendarmerie ont manifesté l'intention de quitter cette arme et de se réengager dans leur ancien régiment, afin de toucher la prime de 2,000 francs, chiffre beaucoup trop élevé.

Ce mouvement s'accroissant, l'administration de la guerre a dû prendre des mesures afin de prévenir toute désorganisation.

En conséquence, il a été décidé, sauf approbation des Chambres, que la nouvelle mesure serait appliquée à l'arme de la gendarmerie.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XLIX.

PRIX DU PAIN ET DE LA VIANDE EN 1828.

Taxe du pain (12 mai 1828).

- 1^{re} qualité, les 5 hectogrammes ou la livre, 45 c. (3 sols).
- 2^e qualité, les 5 hect., 42 c. 1/2 (2 s. 6 d.).
- 3^e qualité, — 41 c. 1/4 (4 s. 3 d.).

Taxe de la viande (11 mai 1828).

- 1^{re} qualité, bœuf, veau et mouton, pris ensemble ou séparément, les 5 hectogrammes ou la livre, 43 c. 1/2 (8 sols 9 deniers).

Chronique Locale et de l'Ouest.

FESTIVAL A VIHIERS.

La petite ville de Vihiers, arrondissement de Saumur, va offrir à son tour un Festival. Voici le programme de cette solennité musicale :

Demain dimanche, 2 juin, GRAND FESTIVAL donné par la Société Philharmonique de Vihiers, sous les auspices de l'Administration municipale, avec le concours des sociétés suivantes :

Orphéon Sainte-Cécile d'Angers. — Musiques : Argenton-Château, Chemillé, Doubla-Fontaine, Nueil-sous-Passavant, Coron, La Salle-de-Vihiers, La Tourlandry.

A midi. — Grand défilé sur la place du Champ-de-Mars.

A midi et demi. — Grand morceau d'ensemble par toutes les musiques. Chœurs par l'orphéon Sainte-Cécile.

A une heure. — Mât de cocagne. — Courses en sacs. — Bains russes. — Mousquetaires californiens. — Jeux divers.

De trois à cinq heures. — Grand Concert par toutes les Sociétés.

Pendant ce concert, il sera fait une quête au profit des pauvres.

Ascension du ballon la Ville-de-Vihiers.

A neuf heures. — Feu d'artifice, tiré par M. Vincent, artificier à Angers.

A dix heures. — Retraite aux flambeaux.

Le *Journal officiel* a publié l'avis suivant :

« Un certain nombre de pièces d'or de 20

francs fausses viennent d'apparaître dans la circulation.

Elles sont à l'effigie de l'empereur Napoléon III (tête laurée) millésime 1866.

Ces pièces, qui ne supportent pas un examen approfondi, présentent cependant un certain danger, parce qu'elles ont, à très-peu de chose près, le poids, la dimension et le son des pièces régulières.

Mais on ne peut les regarder avec quelque attention sans les reconnaître; non-seulement les reliefs sont moins accusés, les cordons moins réguliers que dans les bonnes pièces, mais il est un autre caractère auquel on ne peut se tromper: l'oreille n'est que dessinée et ne présente aucune trace de ceux qui est très-perceptible dans les pièces frappées à la Monnaie. Ce dernier défaut est si évident qu'il ne saurait échapper même à l'œil nu.

COMMUNE DES ROSIERS.

Concours de Bestiaux du canton Nord-Ouest de Saumur.

Lundi de la Pentecôte, 40 juin 1878, jour de l'Assemblée des Rosiers, aura lieu, sur la place du Champ-de-Foire de cette localité, le concours d'animaux domestiques du canton Nord-Ouest de Saumur.

Un grand nombre de primes seront accordées aux plus beaux bestiaux des races chevaline, bovine et ovine.

Il y aura danses publiques et mât de cocagne sur le Mail. Le soir, un feu d'artifice sera tiré par M. Vincent, artificier à Angers.

Comme les années précédentes, les marchands forains trouveront aide et protection dans l'administration des Rosiers.

Théâtre de Saumur. — M^{lle} Duguéret, accompagnée d'une troupe d'artistes parisiens, donnera très-prochainement sur notre scène une représentation de *Tancredi*, tragédie en 5 actes, de Voltaire. Le spectacle sera complété par une comédie inédite de M. Emile de Girardin.

Rencontre de la Lune et de Mars. — Un phénomène assez rare arrivera lundi prochain 3 juin au soir. Il s'agit du passage de la Lune devant la planète Mars. En général il faut à ce phénomène au moins 48 ans pour se reproduire, et quand il arrive dans de bonnes conditions il est fort curieux à examiner. L'éclat de la Lune est en effet insuffisant pour empêcher de voir une planète principale comme Mars, lorsque cette planète se trouve avoir son éclat ordinaire, et l'on remarque avec étonnement un astre brillant à côté de la Lune qui, d'ordinaire, fait disparaître pour les yeux les étoiles qui l'environnent. Ce ne sera pas malheureusement le cas de lundi prochain, et il faudra une lunette aux personnes dont la vue n'est pas excellente pour suivre le phénomène, mais la moindre lunette d'approche, une jumelle de théâtre même, doit suffire. A 10 heures 43 minutes du soir, lundi 3 juin, le bord de la Lune où serait marqué 8 heures si le disque lunaire était divisé comme un cadran d'horloge, atteindra la planète Mars et la cachera. A 10 heures 51 minutes, la planète reparaitra sous le bord inférieur droit, là où serait marqué 5 heures sur le cadran. Malheureusement encore, à Paris, la Lune et Mars se couchent, en même temps, à 10 heures 34 minutes du soir, et la fin de l'occultation ne pourra pas être observée; mais dans l'Ouest de la France, dont l'heure retarde sur celle de Paris, on pourra suivre le phénomène de plus en plus tard, et dans le Finistère on arrivera à le voir dans son entier.

Le meurtrier de Beaufort. — On a télégra-

phié de Baugé, mercredi soir, au *Patriote de l'Ouest*:

« Arnaudeau, le meurtrier de Beaufort, a été pris à trois heures du matin d'un nouvel accès de fureur: il a brisé la fenêtre et le guichet de sa cellule.

Le gardien-chef de la prison a dû se faire aider des autres détenus pour lui mettre la camisole de force.

Ce n'est que dans la matinée, vers midi, que le forcené s'est un peu calmé.

Le rapport médical constate qu'Arnaudeau offre des signes évidents d'aliénation mentale.

Il sera transporté ce soir d'urgence à l'hospice de Sainte-Gemmes. »

Tentative de meurtre. — Dimanche soir, le sieur Dugast, domestique à Saint-Sauveur (Vienne), revenait à Châtelleraut, monté dans la voiture et en compagnie du sieur Sarrazin, cultivateur à Puygarné. Ils suivaient la route d'Oyré.

Après un parcours de six kilomètres, Dugast descendit de voiture pour faire le reste de la route à pied, tandis que le sieur Sarrazin se rendait chez lui, à Saint-Hubert.

Au moment où ils se séparèrent, les deux hommes aperçurent dans l'obscurité un individu coiffé d'une casquette et vêtu d'une blouse d'une nuance claire, qui marchait depuis un certain temps dans la même direction qu'eux.

Sarrazin avait à peine franchi 50 mètres qu'il entendit la détonation d'une arme à feu et Dugast criant: « Au secours! je suis perdu! » Aussitôt Sarrazin tourna bride et se porta du côté de Dugast, qui venait lui-même à sa rencontre et lui dit: « C'est mon ancien maître, Galipeau, qui m'a tiré dessus. »

Sarrazin aida Dugast à monter dans sa voiture et l'emmena chez lui, où il reçut les premiers soins.

La balle a traversé le bras droit et s'est logée ensuite dans le côté. L'arme dont s'est servi l'assassin est d'un petit calibre, si l'on en juge par l'aspect de la blessure, qui, d'après l'avis du médecin, ne paraît pas mortelle.

Le sieur Galipeau, arrêté sur les déclarations de Dugast, se défend, paraît-il, d'être l'auteur du crime. Mais il est acquis qu'il avait fait entendre, en diverses occasions, des propos menaçants contre Dugast, auquel il portait une violente haine, pour des motifs tout personnels.

NANTES.

Le conseil municipal de Nantes a voté une somme de 4,000 francs pour l'envoi, à l'Exposition universelle, de 40 ouvriers qui devront faire un rapport sur le résultat de leurs observations.

L'administration municipale invite MM. les industriels, chefs d'ateliers et présidents d'associations et de corporations ouvrières à vouloir bien lui désigner les ouvriers connus d'eux, sur lesquels pourrait utilement se porter le choix de la commission chargée de la répartition de la subvention.

Faits divers.

On signale, à l'Exposition, une nouvelle curiosité qui est en train d'égarer les petites pelouses de l'allée parallèle à l'allée des Nations.

Elle se compose uniquement de réflecteurs au centre desquels est placée une bouteille. On met de la viande crue dans cette bouteille, qui est ensuite exposée au soleil. Une heure après, les curieux sont invités à

ouvrir eux-mêmes le vase de verre. La viande est cuite.

Samedi dernier, dit le *Journal du Loiret*, un individu, venant d'Orléans, descendait par le train de six heures à la gare de Patay, et prenait le chemin de Rouvray-Sainte-Croix. Là, il entra au cabaret Mérillon, et demanda un verre de vin, disant qu'il était fort pressé.

Il ajouta qu'il était agent de la police de sûreté et qu'il avait pour mission de rechercher trois malfaiteurs qui, dans la nuit, avaient arrêté le messager de Terminiers, l'avaient dépouillé et laissé pour mort sur la place. A l'appui de son assertion, il eut même l'audace d'exhiber certains papiers qui se trouvaient dans la poche de son paletot.

Le prétendu agent se rendit ensuite à Terminiers, chez la femme du messager, M^{me} Ferré, lui conta que son mari avait été pillé par des brigands, et lui réclama une somme de 272 fr. qu'il avait prêtée au messager pour faire ses commissions à Orléans.

Malgré l'émotion très-naturelle qu'éprouva la femme Ferré, elle sut éconduire l'individu sans lui rien donner. Mais deux autres habitants de Terminiers, MM. Legrand et Pinaut, furent plus confiants et lui remirent l'un 30 fr. et l'autre 50 fr.

L'escroc partit alors pour Patay et tenta de renouveler son stratagème. Mais la mèche était éventée, et la brigade de gendarmerie de Saint-Péray-la-Colombe, qui le poursuivait, mit la main sur lui et l'amena hier à la prison d'Orléans.

L'identité a pu être découverte: c'est un nommé Joseph Beaujoin, âgé d'environ trente ans, marié et habitant Orléans. Il avait été précédemment marchand fruitier à Ingré.

Un avare est très-gravement malade: — Comment, docteur, dit-il au médecin qui est à son chevet, ai-je pu vivre trois semaines sans manger.

— La fièvre nourrit, répond le docteur.

— Bien vrai?

— Énormément.

— Est-ce qu'on ne pourrait pas en donner aux domestiques.

C'était le soir du mardi-gras: — Un souper observait un confrère qui avait l'air de chercher sur la table.

— Monsieur, lui dit-il, vous avez perdu quelque chose?

— Non, je cherche les cornichons.

— Ah!... je voyais bien aussi que vous n'étiez pas dans votre assiette!

M. de B... est réduit aux derniers expédients. — Il compte sur un mariage pour se remettre à flot et, dans ce but, il a résolu de suivre assidûment les soirées bourgeoises.

Tous ses amis sont venus à son aide.

L'un lui a prêté un chapeau mécanique, l'autre un habit et un gilet noirs; un troisième le pantalon et les bottines; un quatrième s'est fendu de deux chemises et de quatre cravates blanches.

— Ce jeune homme est fort bien, disait une douairière.

— Oui, répondit quelqu'un qui était dans le secret, mais je lui trouve l'air emprunté.

C'est tout à fait nature. Un député, fort remuant, tombe malade, et son valet de chambre court chercher le médecin.

— Au retour — Je n'ai point trouvé le docteur C..., mais le

docteur D... s'est offert et m'a dit que si monsieur avait besoin de son ministère... Le député, entr'ouvrant les yeux, soupire d'une voix faible: — Un ministère... j'accepte!

Dernières Nouvelles.

On s'est un peu trop pressé d'annoncer que les invitations officielles pour le Congrès avaient été envoyées. A l'heure qu'il est, on négocie encore, soit qu'on ne s'entende pas sur tous les points, soit qu'on cherche une formule acceptée par tous pour les convocations.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Jardins et Villas.

Villas et jardins ont une parure obligée. Aux premières, les meubles confortables; aux seconds, les bancs à tente, brevetés s. g. d. g., ou les sièges rustiques, mais gracieux. Ces objets, marqués à prix fixe, se trouvent, les uns dans les galeries spéciales d'ameublements de LA MÉNAGÈRE, si recherchées du public; les autres dans les vingt-cinq rayons de cet établissement, 20, boulevard et palais Bonne-Nouvelle. Grâce à l'ensemble des COLLECTIONS, les habitations sont complètement meublées, les cuisines garnies de fourneaux économiques et autres ustensiles, les écuries pourvues des articles nécessaires, enfin les jardins ornés avec une rapidité fabuleuse. LA MÉNAGÈRE est sans succursale et seule offre de telles avantages.

AVIS.

Depuis le 15 mai, les bureaux de M. ADOLPHE EWIG, fermier de la publicité du *Charivari*, anciennement rue Tailbout, 10, à Paris, sont transférés, pour cause d'agrandissement: 2, RUE FLÉCHIER.

Près Notre-Dame-de-Lorette.

M. EWIG, l'un de nos correspondants, à Paris, pour les annonces, s'occupe spécialement de la publicité départementale, et une liste de 700 journaux, dont il est le correspondant, est à la disposition des commerçants désireux d'annoncer leur maison ou leurs produits.

Il vient, en outre, de s'assurer la concession de la publicité sur tous les tickets illustrés distribués aux voyageurs sur les bateaux de la Seine et sur les tramways de Paris-Sèvres-Versailles, moyens de transport les plus directs, les plus économiques et les plus agréables pour se rendre à l'Exposition.

L'attrait de cette publicité consiste en ce que les annonces sont encadrées entre des images amusantes, comme par exemple des croquis de Cham ou des questions à la mode et dans des renseignements utiles aux étrangers; qui obligent ainsi le voyageur à examiner le ticket et à l'emporter pour le faire lire à d'autres personnes.

Il n'a pas été mis en pratique de moyen plus sûr de faire lire des annonces, c'est-à-dire de rendre une publicité vraiment fructueuse pour celui qui la paye.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, 36, rue Jacob, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

L'administration de la *Mode illustrée* prévient les personnes qui ont l'intention de prendre un abonnement à ce journal, qu'elle n'a autorisé et n'autorisera jamais aucun voyageur à s'introduire dans les familles pour offrir des abonnements.

S'adresser directement à l'Administration, 36, rue Jacob, à Paris, en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}; on peut aussi s'adresser à un libraire de la localité ou d'une ville voisine.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4^e édition: avec une gr. coloriée, chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 MAI 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	76			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	840	40		Canal de Suez	768	75	6 25
4 1/2 %	104	60	50	Soc. gén. de Crédit industriel et com., 125 fr. p.	660	2	50	Crédit Mobilier esp.	675		77 50
5 %	111	15	30	Crédit Mobilier	180		7 50	Société autrichienne	560		30
Obligations du Trésor, t. payé.	500			Crédit foncier d'Autriche	432	50	2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	336			Charentes, 500 fr. t. p.	80		5	Orléans	352	50	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510			Est	663	72	1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	350		
1865, 4 1/2 %	525			Paris-Lyon-Méditerranée	1050		8 75	Est	350		
1869, 3 %	402			Midi	830			Nord	354		
1871, 3 %	398			Nord	1385			Ouest	348	50	
1876, 4 %	501			Orléans	1140		10	Midi	348		
1876, 4 1/2 %	501			Ouest	730		5	Charentes	370		
Banque de France	3100		15	Vendée, 500 fr. t. p.	1292	50	2 50	Vendée			
Comptoir d'escompte	730			Compagnie parisienne du Gaz	550		5	Canal de Suez	555		
Crédit agricole, 300 f. p.	450		30	C. gén. Transatlantique			12 50				
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers).

6 — 45 — — omnibus-mixte.

9 — 1 — — omnibus.

1 — 25 — — soir.

4 — 10 — — express.

7 — 15 — — omnibus.

10 — 37 — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte, omnibus.

9 — 21 — — omnibus.

9 — 40 — — express.

12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.

4 — 44 — — omnibus-mixte.

10 — 38 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 50.

ARTICLES DE MÉNAGE

Extraits du Catalogue

Ameublements de chambre à coucher recouverts en tamaris, 1 canapé ottoman, 2 fauteuils, 4 chaises garnies crin. depuis 270 » (l'ameublem.)
 Rideaux tamaris, tête gobelots doublés, hauteur 3 mètres. » 65 » (la paire).
 Chaises longues recouvertes en tamaris, garnies crin. » 125 » (la pièce).
 Baignoires à gorge, grand modèle. » 42 »
 Appareils hydrothérapeutiques, nouveau système à pression. » 270 » (l'appareil).
 Suspensions de salle à manger avec lampe boule. » 22 » (la pièce).
 Porte-bouteilles en fer (200 bouteilles). » 8 50 »
 Buffets de cuisine. » 12 50 »
 Fourneaux de cuisine de 0m95 en tôle et fonte avec grillade, four, étuve et chauffe-assiettes. » 120 »
 Lessiveuses galvanisées, avec et sans foyer. » 12 140 »
 Service de table faïence anglaise (terre de fer), impression variée (60 pièces). depuis 38 » (le service).
Ameublements vieux chêne, etc.
ENTRÉE LIBRE

COLLECTIONS DES ARTICLES DE MÉNAGE, CHAUFFAGE, FOURNEAUX DE CUISINE, AMEUBLEMENTS, LITERIE, TAPIS

A LA MÉNAGÈRE

Vaste et unique Établissement, 20, boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris.

GALERIES SPÉCIALES

d'Ameublements, Literie, Tapis

PRIX FIXE MARQUÉ

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

GALERIES SPÉCIALES

d'Ameublements, Literie, Tapis

ARTICLES DE JARDIN

Extraits du Catalogue

Bancs de jardin. depuis 9 » (la pièce).
 Bancs dits de square (nouveau modèle Ménagère). » 18 50
 Bancs dits de square avec tente, brévétés S. G. D. G. » 120 »
 Chaises en fer peintes. » 4 25
 Chaises façon bambou à balustre. » 9 25
 Chaises indiennes (rotin). » 12 50
 Tables en fer peintes. » 4 50
 Tables carrées longues, façon bambou (1 mètre). » 40 »
 Tonneaux d'arrosage, avec pompe à volant, montés sur brouettes en fer. » 90
 Coupes en fonte ornementée et bronzée. » 6 76
 Socles de jardin, avec vase riche, bronzés argent. » 42 » (le socle et vase).
 Jeux de tonneau avec palets, garniture bronzée, 40 francs. — Nickelée. » 13 50 (le jeu).
 Jeux de croquet (de jardin) (polis). » 12
 Kiosques en fer, avec toiture, peinture dite rustique. » 490 » (le kiosque).
Articles d'écurie, etc.
ENTRÉE LIBRE

Etude de M^e DUBOIS, commissaire-priseur à Tours, rue Etienne-Pallu, n° 7.

VENTE

AUX ENCHÈRES,
 Dans la salle des ventes, rue Etienne-Pallu, n° 7, à Tours,
 Les mardi 4, mercredi 5, jeudi 6 juin 1878 et jours suivants, s'il y a lieu, à une heure.

BEAU MOBILIER

ANCIEN ET MODERNE.

NOTA. — MM. les amateurs pourront visiter les vendredi 31 mai, samedi 1^{er} juin et lundi 3 juin, de une heure à cinq heures.

Tapisseries.

Très-beau meuble de salon Louis XV, recouvert en tapisserie d'Aubusson.

Portières en Aubusson. Fauteuils et chaises Louis XV et Louis XVI, recouverts en tapisserie, en soie, en satin et en velours.

Très-beaux poufs en tapisserie, en soie, etc.

Une très-jolie causeuse Louis XVI, recouverte en soie.

Belle console Louis XIII, bois doré (ancienne).

Belles glaces et miroirs.

Très-belles chaises longues satin et soie.

Bronzes.

Très-belle pendule rocaille.

Belle pendule (l'Amour et Psyche).

Statuettes.

Une paire d'applications Louis XV.

Une paire d'applications Louis XVI.

Laques.

Belle armoire bois noir, incrustations cuivre, avec panneaux en laque de Coromandel.

Deux beaux cabinets avec panneaux en laque de Chine.

Un très-beau paravent en laque (six feuilles).

Deux jolies consoles (statuettes nègres).

Deux belles encoignures en laque.

Un beau panneau laque, etc.

Porcelaines et Faïences.

Deux belles et grandes potiches porcelaine de Chine.

Deux belles potiches, porcelaine de Chine, montées avec lampes.

Une belle et grande coupe montée sur pied, en bronze doré.

Un cabaret porcelaine de Saxe.

Un beau lot de plats, coupes, assiettes en porcelaine de Chine et du Japon (environ cent pièces).

Un beau lot de porcelaines des Indes.

Un beau lot de faïence de Rouen, Nevers, Marseille, Strasbourg, etc.

Marqueterie et Bois de rose.

Belles commodes Louis XV et Louis XVI, avec cuivre.

Belle table-bureau.

Bibliothèque d'encoignure.

Table à ouvrage, etc., etc.

Argentierie.

Couverts, cuillères à potage, cuillères à café, cuillères à olives, cuillères à sucre.

Beaux légumiers avec couvercles.

Beaux plats longs et ronds.

Un réchaud de Bretagne.

Une cafetière, un sucrier, un pot à lait.

Trois huiliers, une lampe.

Une soupière, un poëlon.

Beaux services de couverts.

Peintures.

Beaux tableaux anciens et modernes.

Meubles modernes.

Canapés, divans, fauteuils, chaises. Bois de lit, sommiers, matelas, lits de plume, etc.

Armoire à glace, secrétaires, commodes, toilettes, tables.

Beau bureau à cylindre.

Beaux buffets de salle à manger, table et chaises.

Tentures, rideaux, tapis.

Beaux services de table en porcelaine, beaux services à dessert, à thé et à café, cristaux.

Beaux services de table en toile damassée.

Draps, nappes, serviettes, etc.

On vendra également une grande quantité d'autres objets qui n'ont pas été compris dans la présente notice.

Au comptant, plus 5 0/0 en sus.

Etude de M^e AUDOUIN, notaire à Nueil.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu par le ministère de M^e AUDOUIN, notaire à Nueil,

En la salle de la Mairie de Saint-Paul-du-Bois,

Le 17 juin 1878, à deux heures du soir.

Sur la mise à prix de 50,000 francs.

LA METAIRIE

DE LA

PETITE-GENIÈRE

Sise communes de St-Hilaire-du-Bois et de St-Paul-du-Bois,

Contenant 27 hectares. — Elle est d'un revenu net de 1,900 francs.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Pour le 24 juin 1878,

LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE

Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur,

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

LA FERME DES TOUCHES

Située commune de Concourson,

D'une contenance de 33 hectares 61 ares 50 centiares;

ET LES

PRÉS DE LA RIVIÈRE

Situés commune des Verchers,

Contenant 6 hectares 8 ares;

Le tout affermé au sieur Jean Rouleau.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A LOUER

UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UN PRÉ

Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.

Jouissance au 1^{er} novembre 1878.

Ce terrain est très-convenable pour la construction.

S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE;

1^o MAISON, à Saumur, au Champ-de-Foire, dans l'avenue qui conduit à la gare, n° 4, occupée par le professeur Boré;

2^o MAISON, à Saumur, rue Saint-Lazare, n° 13, à l'entrée de la gare de Poitiers, occupée par le bureau d'octroi.

S'adresser, pour traiter, à M. SARGENT, rue Saint-Lazare, ou à M^e CLOUARD, notaire. (135)

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

UNE MAISON

à Panvigne, commune de Villebriant.

Cette maison, située sur le bord de la Loire, comprend belles servitudes et terres, d'une contenance de 30 ares.

Soixante-deux ares 84 centiares de pré et 31 ares 84 centiares de terres.

S'adresser à M. BERSOULLE-VINETTE, à Saumur, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (261)

A VENDRE

UN TRÈS-BON PRÉ

Prairie des Pironnières, commune de Saint-Lambert,

Contenant 88 ares, joignant MM. Beaumont ou Leroux, ancien notaire.

S'adresser, pour traiter, à M. LECURVILLE, à Tours, quai Foire-le-Roi, 2, ou à M. DAUDET, expert à Allonnes.

A LOUER

LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE

A Nantilly,

Comprenant maison d'habitation avec servitudes, écurie et remise, grandes caves.

Cette maison est admirablement adaptée pour un fabricant de vin de Champagne. — Les caves sont exceptionnellement belles.

Servitudes d'eau et de gaz;

Grands jardins, clos de vigne, terres, etc.

Le propriétaire pourrait réserver les vignes et jardins.

S'adresser à l'Usine à Gaz ou à M^e CLOUARD, notaire. (198)

MÉDOC, 150 fr. la barrique et au-dessus. Echantillons franco contre 2 fr. en timbres-poste. Ecrire à P. RANTHER, propriétaire à Pail-lac (Médoc). (231)

PÊCHE APPAT INFAILLIBLE

à la ligne. pour Carpe, Barbillon, Chabot, Brême, Gardon. Pas de ruse. Pour recevoir franco recette d'appât et pêche, envoyer 2 fr. en mandat, à J. BOUVON, à Vierzon (Cher). (231)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un 2^e clerc.

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.

S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

M. GUIOT

l'Opticien de Paris

En déballage sur la place de la Bilange

N'a plus que DEUX JOURS à rester dans notre ville

Librairie E. DÉZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

NOTICES ARCHEOLOGIQUES

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie,

Membre de l'Académie de Législation de Toulouse,

Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire,

Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série:

MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série:

SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE

D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE

Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2^e livre de l'Énéide).

Un volume, l'Iliade: 3 fr. — Un volume, l'Odyssee: 2 fr. 50 c.

Les deux volumes ensemble: 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.